



PV de la COT LBA – n°1/2021

Date : 02/02/2021

Lieu : Visio

Présents : Jean-Marc BERAUD (Président LBA) ; Marie-Paule CORRE (Secrétaire générale LBA) ; René MOREAU (Psdt COT LBA) ; Kevin LOZACH & Julien FISTALH (22) ; Jean-Yves PENNANECH (29) ; Jean-Pierre GAUDIN(35) ; Jacques-Yves LEGRAND & Pierre-Yves HARSCOUET (56).

Excusé : Jean-Luc DEAN

Le président remercie tous les participants à cette 1ère réunion COT de l'olympiade, en visioconférence, outil qui sera utilisé pour gagner du temps sur les déplacements.

Précision est faite à tous que le contenu des échanges sur les décisions restent internes à la COT LBA et ne doivent en aucun cas être rendus public.

1. Tour de table

Département	Représentant COT Départementale	Formations réalisées en 2020
Cotes d'Armor	Kevin LOZACH / Julien FISTALH	Se situer sur un stade / Niveau 1 Sauts et Lancers (2 / spécialité), en mars Présentiel
Finistère	Jean-Yves PENNANECH	Monique ATTIBA peut intervenir si besoin (JY aidait Monique pour les jeunes juges). Cyrille LE NADER peut faire le module Éthique & Responsabilité
Ille-et-Vilaine	Jean-Pierre GAUDIN / Jean-Luc DEAN	Rien (pas de formation en visio) sf Ethique et responsabilité (Antoine GALOPIN)
Morbihan	Jacques-Yves LEGRAND / Pierre-Yves HARSCOUËT	Rien de fait lié au confinement

2. Présentation du projet 2020-2024

Le projet consiste à amplifier la présence de référents dans les différents départements (idéalement, il serait souhaitable d'avoir un référent par département, sous réserve que les officiels pratiquent suffisamment et



en conformité avec les règlements). De plus, bien que non prévu par l'OFA FFA, des regroupements visant à échanger sur les pratiques et les harmoniser seront mis en place sur les 4 années de l'olympiade.

Les membres de droit sont les présidents de COT départementale.

Les spécialistes désignés par la COT LBA sur proposition de la COT départementale, auxquels peuvent se rajouter d'autres officiels, sont reconnus pour leur compétence dans le domaine dans lequel ils officient, qualifiés niveau 3 et pédagogues. Ils participent à la formation des officiels pour le niveau 3 et évaluent sur le terrain.

- **Composition de la COT : membres de droit**

Président : René MOREAU – 35

Membres : Kevin LOZACH, Julien FISTHAL (22) ; Jean-Yves PENNANECH(29) ; Jean Pierre GAUDIN, Jean-Luc DEAN(35) ; Jacques-Yves LEGRAND, Pierre-Yves HARSCOUE (56)

- **Spécialistes**: Liste à définir en fonction des propositions des COT départementales

Chaque COT départementale informe les personnes désignées et peut rajouter des spécialistes s'ils sont absents de la liste préparée en COT.

Malgré la grande compétence des salariés des comités départementaux, il est souhaitable de ne pas les considérer comme étant à la fois salarié et bénévole. C'est la raison pour laquelle aucun d'entre eux ne sera désigné comme référent dans une spécialité.

Afin de commencer à homogénéiser nos jugements sur les compétitions, il est proposé de faire un débriefing en fin de compétition régionale avec les juges arbitres désignés. Ceci doit être inclus dans les horaires des compétitions par la CSO LBA.

- **Référent jeune**

Monique ATTIBA assurait jusqu'à présent l'ensemble des formations de Jeunes Juges et nous l'en remercions. Son expérience nous est indispensable avant de voler de nos propres ailes.

Plutôt que de disposer d'un seul référent Jeune Juge, il serait intéressant de disposer de formateurs dans chaque département. Plusieurs personnes pourraient être intéressées, les COT départementales se chargeant de les contacter.

Les maquettes d'aires de lancer et de saut, très utiles pour montrer, seront construites pour chaque département par une école ou un lycée technique, en y rajoutant une maquette globale de stade (piste et positionnement des différents ateliers). Les acteurs seront matérialisés par des Playmobil par exemple.

- **Organisation de la formation**

Formation de niveau 1 = dans les clubs

Trouver les formateurs (soit en interne si niveau 2 minimum voire 3, soit département)

Inscrire les formations au calendrier

Formation de Niveau 2 = départemental

Formateurs = Juges arbitres niveau 3 et Spécialistes

Inscription au calendrier par le département après concertation

Formation de Niveau 3 : région

Formateurs – Cf. liste des spécialistes

Organisé par la Ligue (René MOREAU)

- **Programme de la COT**

Saison	Réunions	Formations Niveau 3	Recyclage	Jeunes
2020-2021	Janvier, Mars et Juin	A définir en fonction des besoins	Juges arbitres Chefs juge départ	Dates à définir, au moins une fois par an par département, fréquence des « examens » à définir
2021-2022	Octobre, Janvier et Juin		Chefs de concours Chefs jury course	
2022-2023	Octobre, Janvier et Juin		Juges arbitres	
2023-2024	Octobre, Janvier et Juin		Chefs de concours	

Le recyclage des Juges arbitres sera organisé avec un des OTN de l'inter-ligue Bretagne-Normandie voire Pays de la Loire.

Sont considérés comme chefs de concours tous les niveaux 3 et les niveaux 2 qui ont exercés en tant que chef de concours sur les compétitions départementales (liste communiquée par les COT départementales).

3. Points Divers

- **Horaires et lieux de réunion**

Pas plus de 3 réunions si possible par année d'olympiade (soit 3 par saison)

En visio-conférence : 18h30-20h30

En présentiel : Siège de la Ligue – 19h- 22 h (Casse-croute en commun, **2h15 de réunion maximum**).

Pour gagner du temps sur la réunion, faudrait il transmettre les documents au préalable (une semaine avant par exemple) ?

- **Validation de chrono électrique**

2 opérateurs du 22 sont en attente de validation de leurs compétences (Kevin LOZACH et Julien FISTHAL). Demande est faite à Jean-Luc DEAN et Pascal CHEVREL de se rendre disponible pour valider dès que possible leurs compétences.

- **Documents de formation**

L'intégralité du référentiel de formation est accessible via le lien suivant :

<https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=5730#jury>

Pour les juges Niveau-1, 2 et 3 qualifiés au plus tard en 2019, les modules correspondants sont validés automatiquement. Il n'est pas nécessaire de faire les modules complémentaires tels que décrits dans le référentiel. Cela concerne uniquement les nouvelles formations.

- **Documents**

Livret des règles IAAF en français à mettre sur le site de la LBA :

Lien ci-joint : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules>

Certains textes IAAF sont toujours en Anglais mais les textes principaux ont été traduits en français. Il est cependant indéniable que le niveau d'anglais permettra à nos officiels de se positionner sur l'international et sera indispensable pour des compétitions internationales, telles que les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Il est fait la remarque que le format du livret utilisé pour les formations de niveau 2 et diffusé par la Normandie est très pratique, car glissable dans une poche. Un exemplaire est en commande par l'un des membres de la COT et nous nous en inspirerons pour les prochaines éditions.

- **Création d'un dossier de partage pour partager des documents (interne COT LBA)**

4. Prochaines Actions

- Prochaine réunion de COT — en visio, le Mardi 30 Mars 2021 — 18h30-20 h 30 maximum.

Objet : Harmonisation des formations

- Faut-il organiser des formations d'anglais pour les officiels de Niveau 3 ou les candidats Niveau 3 ?